

Plan Stratégique



Agriculture et Pêches



Ministère de l'Agriculture et des Pêches

Appuyer la croissance et le développement continu de tous les secteurs de l'agriculture, des pêches et de l'aquaculture à l'Île afin de favoriser l'essor économique, la prospérité communautaire et la création d'emploi, et élaborer des stratégies qui favorisent le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés;

- En collaborant avec le ministre du Développement économique et du Tourisme, créer un pôle agroalimentaire à l'Île-du-Prince-Édouard qui promeut la salubrité et la sécurité alimentaires grâce à un secteur privé en pleine santé et des organismes faisant de la recherche de pointe dans la province;
- Créer et mettre en œuvre une initiative alimentaire locale, comprenant des programmes scolaires, faisant de la sensibilisation et la promotion de meilleurs choix et s'appuyant sur la vitalité et la qualité du secteur alimentaire de l'Île-du-Prince-Édouard;
- Avec un apport communautaire et scientifique, protéger activement les moyens de renforcer les secteurs de ressources de l'Île de façon durable et de promouvoir la gérance environnementale;
- Travailler avec notre partenaire fédéral et le secteur privé pour appuyer pleinement les possibilités d'innovation, de ventes et d'exportation en agriculture, dans les pêches et en aquaculture;
- Travailler avec notre partenaire fédéral et l'industrie pour accroître la confiance du public dans le secteur alimentaire de l'Île-du-Prince-Édouard en renforçant et en développant les programmes existants et en appuyant les initiatives qui démontrent pourquoi on peut et devrait faire confiance aux secteurs agricole et des produits de la mer;
- En collaborant avec le ministre de la Main-d'œuvre et des Études supérieures, élaborer une stratégie en capital humain dans les industries primaires et celle de la fabrication de produits alimentaires qui aide à préparer une main-d'œuvre pour ces secteurs pour les dix prochaines années.



Ressources humaines



Budget



Valeurs

Respect, intégrité, responsabilité, excellence



Plan Stratégique

Objectifs

Nous travaillerons à la réalisation de nos objectifs dans le cadre des paramètres d'un budget global en gérant efficacement nos ressources humaines. Les priorités stratégiques de tous les ministères ont été fixées par le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard. Les objectifs du ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard (Ministère) découlent de ces mêmes priorités.

Ressources humaines

Le Ministère vise à favoriser et à appuyer le développement d'une main-d'œuvre innovatrice, diversifiée et inclusive qui lui permet de réaliser les objectifs et les priorités du gouvernement. Pour ce faire, il faut renforcer la capacité des ressources humaines actuelles, recruter et retenir des personnes compétentes, et poursuivre l'engagement à offrir des programmes et des services de qualité aux résidents de l'Île.

Budget

Le processus budgétaire fait partie intégrante du processus de gestion global du gouvernement. Le Ministère est chargé de dépenser les deniers publics de façon responsable et dans l'intérêt de tous les Insulaires.

Valeurs

C'est un privilège et une responsabilité d'être fonctionnaire. Les valeurs du Ministère établissent ce que nos clients et partenaires peuvent s'attendre de nous et ce que nous pouvons attendre les uns des autres. Nos valeurs reflètent celles qu'a définies la Commission de la fonction publique de l'Î.-P.-É. pour cerner les attentes du public quant à la conduite des employés de la fonction publique provinciale.

OBJECTIF	EFFORTS DU MAP POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF
Développement de nouveaux produits et marchés.	Projets dans le domaine de développement de produits et de marchés.
Création d'un pôle agroalimentaire à l'Île-du-Prince-Édouard qui promeut la salubrité et la sécurité alimentaires.	Partenariats avec d'autres ministères liés à la sécurité alimentaire des communautés et au développement d'un pôle. Projets en matière de systèmes d'assurance.
Élaboration et mise en œuvre d'une initiative alimentaire locale.	Harmoniser les politiques et programmes qui appuient le système alimentaire local.
Protéger activement les secteurs de ressources et la promotion de la gestion environnementale.	Projets liés à la durabilité de l'environnement et aux changements climatiques.
Veiller à appuyer activement l'innovation.	Projets qui appuient la recherche, les processus et les produits novateurs.
Accroître la confiance du public dans le secteur alimentaire de l'Île-du-Prince-Édouard.	Projets et initiatives qui aident à assurer que le système alimentaire favorise la confiance des consommateurs dans le secteur alimentaire de l'Île-du-Prince-Édouard.
Élaboration d'une stratégie en capital humain dans les industries primaires et celle de la fabrication de produits alimentaires.	Partenariats avec d'autres ministères liés au développement de la main-d'œuvre dans le domaine de l'agriculture et des produits de la mer.

References

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, Lettre de mandat ministériel – Agriculture et Pêches, 2016.

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, Commission de la fonction publique, Human Resource Strategy, 2.01, Corporate HR Planning (article 1.01), 2002.

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, Commission de la fonction publique, Valeurs, 2016.

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, Conseil du Trésor, Budgeting and Financial Management, 6.01, Appropriation/Budget Process (article 1), 2012.

